



Cuve de fioul accolée à mon mur

Par **andella**, le **04/07/2014** à **14:37**

Bonjour

Je suis dans une maison mitoyenne. Une de mes fenêtres donne dans le jardin de mes voisins, c'est une servitude que j'ai à ce niveau. Mes voisins mettent en vente leur propriété et de ce fait ont fait un peu de ménage dans ce jardin. Du coup je me suis rendu compte, à droite de ma fenêtre (alors que mes voisins sont situés à ma gauche ...) qu'ils avaient fait installer par un plombier une cuve de fioul qu'ils ont mis sur une dalle en béton, celle-ci est collée à mon mur et un tuyau est fixé à plusieurs endroits sur mon mur pour rejoindre leur maison.

Ils ne m'ont rien demandé quant à une quelconque autorisation pour se fixer sur mon mur. Je suppose, même si c'est du côté de leur jardin, que ce mur reste ma propriété. De plus, j'envisage de crépir et avec cette cuve si près ce sera impossible. Suis-je dans mon droit de leur demander d'enlever cette cuve et son tuyau ?

Merci par avance de vos retours.

Par **youris**, le **04/07/2014** à **15:25**

bjr,

êtes-vous certains que ce mur soit votre propriété et non mitoyen.

si ce mur vous appartient en totalité vous pouvez demander aux voisins de retirer les fixations posées sur votre mur sans votre autorisation.

par contre ils ont tout à fait le droit d'installer leur cuve sur leur terrain à proximité de votre mur.

si vous voulez entretenir votre mur de leur côté, vous devez leur demander leur autorisation (tour d'échelle) et ceci contre une éventuelle indemnisation (déplacement de la cuve à vos frais).

cdt

Par **andella**, le **06/07/2014** à **07:31**

Bonjour

Je vous remercie de ce retour. Mon mur en question n'est pas mitoyen avec eux, il sert de limite de propriété. Pour la cuve je savais par contre que je ne pouvais pas dire grand chose, elle ne me gêne pas d'autant qu'elle ne dépasse pas un certain litrage. Je trouve par contre " mal fichu " que de devoir faire incomber les frais à celui qui voudra juste entretenir son mur dans le futur pour faire déplacer cette cuve. Les voisins avaient toute la place de leur

côté à eux de mettre cette cuve adossée à leur mur. Les fixations qu'ils ont mises sur mon mur (6 au total) ont d'ailleurs fendillé mon crépi. C'est vraiment vouloir créer une potentielle situation à tensions entre voisins dans le futur à l'heure où ils pouvaient faire autrement.
Bonne journée Youris !